



Chers(es) ami(e)s, cher(es) collègues,

La saison 2024/2025 se termine il faut penser à 2025/2026 faites vos examens médicaux le plus rapidement possible, les RDV sont parfois longs à obtenir (nous savons que certains d'entre vous ont déjà pris leurs précautions).

L'AFAF au même titre que l'UNAF est l'une des 2 associations d'arbitres reconnue par la FFF et par conséquent par les Ligues et Districts sans profiter de son statut pour s'ingérer dans les différentes commissions nationales, régionales ou départementales.

Vous allez (ou avez) adhéré à l'autre association c'est votre choix et nous le respectons, mais surtout soyez protégés.

Ci-joint toutes les informations proposées par l'AFAF NORMANDIE pour la saison 2025/2026 concernant :

- Les adhésions sont au même prix que la saison 2024/2025 (22€ seniors – 18€ jeunes moins de 23 ans – 10 € sympathisants et anciens arbitres - gratuite pour les arbitres stagiaires),
- Les dotations : un sac à chaussures à l'adhésion (transmis avec votre carte d'adhérent) et une dotation fonds la poste en cours de saison.
- Les défenses (dans vos ligues et districts respectifs)
- Les divers assurances (blessure-véhicule)
- Les tarifs préférentiels (tenues et accessoires)

Vous pouvez régler votre adhésion par chèque (nous indiquer la date de remise) ou par virement (nous demander le RIB) et nous retourner votre bulletin d'adhésion par €-mail.

Si vous désirez commander des maillots ou accessoires votre chèque ne sera remis en banque lorsque la livraison sera effectuée. Le catalogue vous parviendra par €mail pour ceux d'entre vous où nous disposons votre adresse ou nous le demander par mail.

L'AFAF ne fait aucun bénéfice les fonds restant étant redistribués aux adhérents sous forme de dotation.